

Genre du véhicule *) Chariot de travail	Marque A T L A S	Type A B 1 2 0 2	Fiche d'homologation n° CH 5040 02
--	---------------------	---------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "AB 1202" sur plaquette du constructeur, à droite à l'avant sur carénage

"123" en préfixe du numéro de châssis et sur plaquette

Numéro du châssis frappé à droite sur châssis et sur plaquette

Signe d'identification du moteur frappé

Constructeur H. WEYHAUSEN, DELMENHORST (D) Importateur A I M S A, GENEVE

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 8 Entraînement s.ttes roues  
 Direction hydrostatique ORBITROL OSP  
 Frein de service Hydr. 2-circ. exp.int. commande 1-circ. par air  
 Frein auxiliaire Méc. à ruban ext. (compr. sur toutes les r.)  
 Frein stationn. s.arbre cardan Frein pr. rem. -  
 Transmission \*\* Nombre vit. 8  
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 20 km/h

MOTEUR Genre En ligne Temps 4  
 Marque DEUTZ Carbur. D  
 Type F 3 L 912  
 Position à l'arrière Nombre cyl. 3  
 Alésage 100 Course 120  
 Cylindr. 2827 cm<sup>3</sup> CV-Impôt 14,4  
 CV-puiss. 41,5 (DIN) à 1900 t/m  
 Refroidissement Air  
 Bruit 80 dB (A) à 1900 t/m  
 Amortissement bruit 1 pot vertical  
550 x 170 mm

CARROSSERIE Forme Pelle excavatrice Nombre portes 1  
 Toit ouvert -  
 Nombre de places : Total 1 ; AV - ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
*) Diam. braquage	G	<u>14,5</u>	<u>15,0</u>
Empattement	<u>2440</u>	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>5250</u>		
Largeur	<u>2500</u>		
Hauteur	<u>3910</u>		
Porte à faux	AV <u>1810</u>		
	AR <u>1000</u>		
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>3390</u>		<u>3870</u>	<u>7260</u> *)
Charge utile				
Poids total				<u>7260</u>
Garantie fabr.	<u>5400</u>		<u>8000</u>	<u>9000</u>
Dimens. pneus	<u>9.00 - 20</u>	<u>10</u>	<u>PR</u>	
Charge p. essieu	<u>8000</u>		<u>8000</u>	<u>(6.0)</u>
Poids maxi remorquable	de l'ensemble			
				<u>-</u> kg

Distance volant jusqu'à l'avant = 3000 mm

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/ HELLA Avertisseur optique -

Feux de croisement Bilux sym. Feux de position 2/ds. phares

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 85 (dB/B)

Essuie-glace 1/électr. Lave-glace -

Feux arrières 2/séparés Catadioptrés 2/séparés

Feux stop 2/séparés Feux de recul -

Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/ à l'ext. Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 4/

AV orange latér. - AR orange

Avert. clign. - Lampes de travail -

2/ cales d'arrêt

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot de travail \*)

Marque & type ATLAS AB 1302

Chassis n° (selon véhicule)

Homologation n° CH 5040 02

Forme de la carr, Pèle excavatrice

Couleur (selon véhicule)

Places ass. : Total 1 ( - avant)

Poids à vide \*)sel.vhc. Carburant D

CV 14,4

Charge utile Cylindrée 2827 cm<sup>3</sup>

Poids total \*)sel.vhc. Poids de l'ensemble

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: §) Hauteur des feux, exigée pour raisons techniques

\*) Est livré av. plusieurs longueurs de flèche. Poids et dimensions variables.  
Décider de cas en cas, si le vhc. doit être classifié comme "vhc. spécial"  
Comme remorque de travail, voir FH CH 9040 02.

\*\*\*) Transmission : Hydraulique, 2 x 2 x 2 = 8 vitesses

Directives pr. inscription dans permis de circulation, page 4 :

- Fixer bras de flèche à ...m. de l'avant (suivant modèle) et à 4,0 m de haut
- Soutenir bras de flèche par appui de la pelle sur le châssis ou selon modèle, fixer une
- Assurer la tourelle au moyen d'une broche (barre d'appui entre châssis et bras.
- Accrocher le câble de frein à main
- Bras de flèche doit être muni d'un marquage jaune/noir
- Feu de gabarit sur bras de flèche exigé si la distance du volant vers l'avant dépasse/  
3 mètres

Lieu et date de l'expertise  
ZURICH, 3.9.68/12.3.1969

La commission d'expertise